

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE D

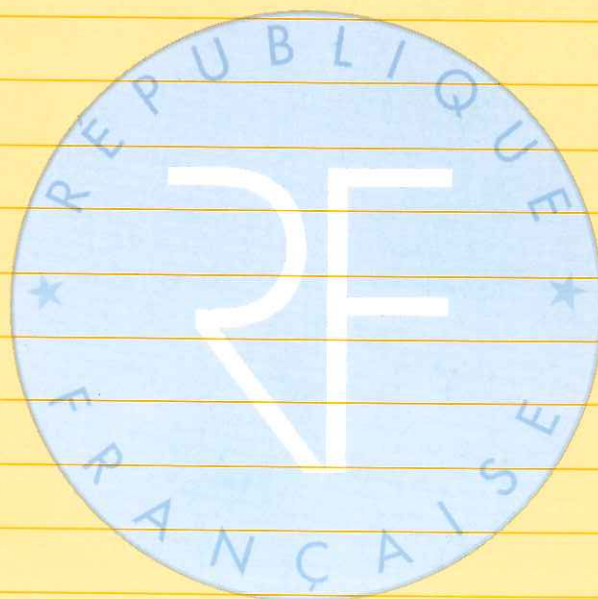
COMMUNE D

REGISTRE ^{N° 3} D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- ☐ Installations classées pour la protection de l'environnement
- ☐ Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- ☐ Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- ☐ Carte communale
- ☐ Classement de voirie
- ☒ Divers

relatif à :



REGISTRE ^{no 3} D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Participation des Public par voie électronique
pour les demandes de PC relatives à la construction de
2 îlots à création de logements, commerces
d'équipement, sis rue Kistel et rue de Sournelle

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° DAU 0319190 en date du 12 Mars 2019 de

☒ M. le Maire de : L'HAY les Rots

☐ M. le Préfet de :

Président de la commission d'enquête :

Membres titulaires :	M	_____	qualité	_____
	M	_____	qualité	_____
	M	_____	qualité	_____
	M	_____	qualité	_____
Membres suppléants :	M	_____	qualité	_____
	M	_____	qualité	_____
	M	_____	qualité	_____

Durée de l'enquête :

date(s) d'ouverture : du Jeudi 4 Avril au Vendredi 3 Mai 2019
les Jeudi matin de 8h30 heures 12h00 à 13h30 heures 18h
les Jeudi de 8h30 heures 12h00 à _____ heures _____
les Vendredi de 8h30 heures 12h00 à 13h30 heures 18h00

Siège de l'enquête : Hotel de ville de L'HAY les Rots

Autres lieux de consultation du dossier : site internet urbanisme.lhaylesrots.fr

Registre d'enquête :

comportant _____ feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : _____

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

le commissaire enquêteur recevra le public :

le	_____	de	_____	heures	_____	à	_____	heures	_____
le	_____	de	_____	heures	_____	à	_____	heures	_____
le	_____	de	_____	heures	_____	à	_____	heures	_____
le	_____	de	_____	heures	_____	à	_____	heures	_____
le	_____	de	_____	heures	_____	à	_____	heures	_____
le	_____	de	_____	heures	_____	à	_____	heures	_____

une réunion publique ☐ a été ☐ n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

Colette et Yves BURNOD

13, rue Cheheul - 94240 L'Hay-ls-Roses

Suite du cahier n° 2

Vendredi

26 avril 2019

Le papillon émerge de la chrysalide fin août. Le mâle peut parcourir 50 km, la femelle 3 ou 4 km. Elles ont très peu de prédateurs

A l'Hay les Roses, de nombreux conifères sont infestés par les chenilles processionnaires, notamment les pins rue Watel, situés entre la Poste et l'église. A l'entrée du parc des Hautes Bruyères, limitrophe avec Villejuif, une quarantaine de pins infestés ont été abattus en 2018.

Il n'existe aucun moyen de se débarrasser définitivement des chenilles. Les traitements sont à renouveler chaque année. Les mesures écologiques demandent de favoriser les peuplements de feuillus plutôt que les conifères.

3-2 La Roseraie risque d'être envahie par les racines du rideau d'arbres qui auront un effet desséchant et perturbant pour les rosiers

L'étude des croissances des racines a été détaillée dans le livre de DF Cutler et DK Richardson : *Tree roots and buildings*.

Les auteurs étudient les distances à respecter par rapport aux constructions. Il s'agit de la ZIG, zone d'influence géotechnique. Pour éviter les problèmes, un rideau d'arbres doit être planté à une fois et demi sa hauteur à l'âge adulte de la construction. Donc pour des arbres qui vont monter à 20 mètres de haut, voire beaucoup plus en ce qui concerne les picea abies et les calocedrus decurrens (jusqu'à 40 m de haut à terme, voire plus), il faut respecter une distance de 30 à 60m entre les arbres et le bâti, très loin des 5 mètres proposés dans le projet. Lorsque le terrain est en pente, la ZIG est plus étendue en aval des arbres et nécessite d'augmenter les distances entre les végétaux et la construction. Ce qui est le cas sur le site, étant donné que le terrain de la Roseraie est en contrebas du terrain du square.

Les résineux (picea abies et calocedrus decurrens) choisis pour étoffer le rideau d'arbres, sont donc inadaptés au site. La bande de terrain de 12m de large sur laquelle on veut les implanter, est beaucoup trop étroite et ces arbres représentent donc un danger pour leur environnement immédiat, c'est à dire à la fois les bâtiments et la Roseraie.

Les conifères produisent un dessèchement du sol, plus long que les feuillus en période sèche. Ils éliminent par leur couvert (jusqu'à 7 à 10 m de circonférence) toute végétation exigeante en eau. Le sol sous les conifères est donc sec et pauvre en permanence et peu de végétaux peuvent tolérer la présence de racines aussi dominantes. Cela explique la difficulté de la végétation à pousser sous un sapin. Les racines des picea abies sont traçantes ou superficielles. Leur surface prospectée est étendue mais peu profonde. Les racelles de ces arbres sont localisées dans une couche superficielle de sol n'excédant pas 15 à 20 cm. On dit qu'« elles courent à la surface du sol » à la recherche d'eau et d'éléments nutritifs.

Les racines de l'Acer platanoides (Erable plane) sont également traçantes.

Celles des tilleuls sont horizontales et obliques, c'est à dire aussi superficielles.

D'autre part, la trajectoire des racines des arbres de façon générale est opportuniste. Les racines réduisent leur prospection des zones contraignantes et accentuent leur déploiement dans les parties qui leur sont plus favorables. On parle de « croissance compensatrice ».

Il est fortement déconseillé d'implanter près des habitations des espèces drageonnantes qui colonisent très facilement leur environnement. C'est le cas ici du Favier

d'Amérique implanté à environ 6m de la lisière de la Roseraie. D'une façon générale, tout épisode de stress pour un arbre, comme par exemple une taille trop fréquente ou sévère, peut déclencher les drageons.

Même bémol concernant le *Carpinus betulus* (le charme). A éloigner également des maisons. Ses racines en réseau très dense peuvent en outre, assécher le sol autour de lui au détriment des autres végétaux.

Bilan du rideau d'arbres pour la Roseraie

Les problèmes liés au rideau d'arbres et les conséquences prévisibles pour la Roseraie

1- Tous les arbres sont à grand développement. Il faut imaginer leurs incroyables réseaux de racines à fleur de terre à proximité des rosiers Conséquence : domination des arbres au détriment des rosiers (espace, lumière, assèchement, compétition des racines, eau, éléments nutritifs). Stress maximum pour les rosiers

2-les maladies, champignons, ravageurs

L'implantation de nouvelles essences d'arbres s'accompagne de nouveaux phénomènes que nul ne peut prétendre savoir maîtriser : réchauffement, recrudescence d'oïdium, prolifération des ravageurs, colonisation des ravageurs sur les rosiers. Stress maximum pour les rosiers

A vouloir défendre coûte que coûte ce projet, on ne fait que faire courir des risques supplémentaires à la Roseraie. ‡

3-3 La construction de la Résidence Emerige sur la Roseraie risque d'être une agression brutale d'un équilibre biologique fragile acquis par des efforts constants pendant plus de cent ans

La plantation « en urgence » d'un rideau d'arbres avec des espèces nouvelles d'arbres, choisies pour cacher la résidence, est une agression brutale, un stress pour les rosiers à qui il est demandé de s'adapter brusquement à leur nouveau voisinage. Tandis qu'à l'heure actuelle, ils se sentent protégés et en sécurité à côté des arbres du square et de ceux du parc.

L'équilibre avec le temps des arbres du square et du parc et des rosiers va être brutalement rompu.

Personne n'est capable de dire qu'il n'y aura pas d'impact dévastateur pour les rosiers. Personne ne peut affirmer qu'il n'y aura pas de destruction d'espèces de roses, en particulier les roses anciennes, par l'effet très agressif des travaux (vibrations, poussières).

Les milliers d'espèces de roses se sont adaptées depuis plus de cent ans à leur environnement, hygrométrie, lumière, température, qualité de l'air, et ont bénéficié du travail acharné d'une équipe de jardiniers pendant des années qui ont réussi à force de patience à les préserver des maladies et des ravageurs.

La construction de la résidence est une mise en danger d'un ensemble d'équilibres fragiles, par sa masse imposante si près de la Roseraie, par la présence humaine permanente qui va imposer des modifications importantes, surtout par la rapidité de la perturbation, par le traumatisme du chantier pendant 2 ans.

Les nouveaux immeubles vont imposer des perturbations très rapides, aux effets imprévisibles. Aucune autre roseraie n' a été victime d'une perturbation rapide, avec si peu de temps pour s'adapter.

Il est à prévoir l'utilisation par les résidents de produits ménagés variés et d'insecticides, utilisation amplifiée par la présence d'insectes autour des rosiers et des ravageurs hôtes du rideau d'arbres, apporte des incertitudes très grandes. Les nombreux insectes vivant sur la Roseraie gêneront les riverains qui risquent de les détruire à coup d'insecticides sans discernement.

Les parfums des roses attirent les abeilles. Le rosa rugosa, rosier ancien, très visité par les abeilles a donné naissance à la rose « Roseraie de l'Haÿ ». Les abeilles risquent fort d'être éliminées par les insecticides.

3-4 Les travaux de démolition et de construction de la résidence Emerige risquent d'avoir un impact écologique désastreux sur les collections de roses

Pendant toute la durée du chantier, la roseraie sera impactée de façon brutale par les travaux

La MRAe recommande : de présenter le plan d'organisation du chantier ainsi que le plan de circulation et de stationnement des engins de chantier ; de détailler les effets du chantier en termes de bruit lors des phases de terrassement et de construction ; d'exposer précisément comment le chantier entend éviter lors des différentes phases l'envol de poussières de façon à protéger la Roseraie ainsi que les personnes fréquentant de la Clinique des Tournelles.

La réponse d'Emerige L'addendum p30 répond dans Démolitions préalables

Une méthodologie de démolition spécifique est prévue dans le cadre des permis de démolir n°PD09403818W2010 et n°PD09403818W2009 afin d'éviter toute atteinte au patrimoine protégé (Art. R451- 3c du code de l'urbanisme). Dans ce cadre, des mesures particulières seront prises pour ne pas altérer la faune et la flore du parc de la Roseraie : Les toitures seront démontées en plaques et stockées sur site, puis évacuées en camion vers des filières adaptées. Leur démontage n'occasionnera ni bruit ni poussières ; Les murs seront déconstruits à la pelle mécanique équipée d'une pince de démolition. La dalle et les fondations seront démolies au marteau piqueur. Il sera procédé à un arrosage durant ces travaux pour limiter les envols de poussières.

Le permis de démolir les maisons anciennes rue des Tournelles contenaient les mêmes promesses qui n'ont pas été tenues, avec la génération de poussières importantes malgré les engagements. Ces poussières seront encore plus dangereuses compte tenu de la proximité immédiate de la Roseraie et de la durée importante des travaux. Le chantier qui va durer quatre ans à proximité immédiate de collections de rose anciennes risque d'être fatal à plusieurs espèces de roses.

Emerige : Les activités dites « anthropiques » peuvent également réchauffer l'air ambiant au niveau de l'opération : cas des rejets d'air chaud issus des systèmes de climatisation. Cela étant, aux périodes estivales qui nous concernent, les vents dominants proviennent du Sud (Tableau 7) ; ils s'opposent donc à un éventuel mouvement d'air chaud en provenance de l'opération (Figure 17).

La roseraie n'est pas touchée par les rayons intenses de « midi » La Roseraie est touchée par les rayons réfléchis en fin d'après-midi Le rayonnement solaire réfléchi en fin de journée est largement intercepté par le rideau végétal. Le rideau végétal atténuera dans une très large mesure les apports de chaleur par rayonnement visible

Il est difficile de prévoir ces flux pendant la durée des travaux et pendant toute la durée de croissance des arbres.

ANNEXE

4 la Roseraie : ses qualités de chef-d'oeuvre

1899-2018 La Roseraie, un chef d'œuvre unique, a été préservée grâce à un effort collectif permanent

En 2019 cette œuvre d'art va être irrémédiablement dégradée par la construction d'une résidence de luxe surplombant la Roseraie pour satisfaire des intérêts privés contraires à l'intérêt général.

1. La Roseraie est un émerveillement pour les sens et pour l'esprit. Le Square Allende y tient un rôle essentiel. *La construction de la Résidence de luxe est une intrusion brutale dans la perception visuelle et rompt la magie de l'œuvre d'art ;*
2. La Roseraie est une source d'émerveillement olfactif d'une très grande délicatesse. *La construction de la Résidence de luxe génère des perturbations olfactives permanentes*
3. La Roseraie est source de recueillement. *La construction de la résidence de luxe est une offense au recueillement*
4. La Roseraie est une œuvre vivante et fragile, inspiratrice mondiale pour la biodiversité et la biocréation, préservée depuis 120 ans avec passion des perturbations du monde. *La construction de la Résidence de luxe est l'agression brutale d'un équilibre biologique fragile*
5. La Roseraie et son square bouclier protecteur ont été acquis pour l'intérêt général et le plaisir de tous par la puissance publique. *La construction de la Résidence de luxe entraîne une spoliation de ces biens communs offerts au promoteur*

4-1 .La Roseraie est un émerveillement pour les sens et pour l'esprit et le square y tient un rôle essentiel

La Roseraie est un chef-d'œuvre exceptionnel né de la rencontre de deux hommes à la fin du 19ème siècle, Jules Gravereaux, collectionneur génial, créateur de la première grande collection de roses anciennes, et Edouard André, architecte paysagiste de renom. Jules Gravereaux avait acheté en 1892, à l'Haÿ-les Roses, un magnifique domaine d'environ 10 hectares dominant la vallée de la Bièvre et habitait avec les siens dans une belle demeure bourgeoise style Empire des premières années du 19ème siècle, qu'on appelait à l'époque « le Château » (aujourd'hui la résidence de la Sous-Préfète du Val de Marne). Il s'intéressa alors aux roses et commença à les collectionner. Il réunit d'abord les roses historiques puis augmenta le nombre des variétés. En 1899, il avait rassemblé beaucoup d'espèces de roses et voulut les présenter dans un jardin original, totalement dédié à la « reine des fleurs ». C'est alors qu'il demanda à Edouard André de lui dessiner une Roseraie. Son fils Henri Gravereaux participa à son tour à une réflexion esthétique autour de cette œuvre d'art naissante. Tous trois ont réussi à créer ce lieu magique, d'un genre nouveau, qui compte aujourd'hui environ 3000 variétés. Cette

œuvre d'art, mère de toutes les roseraies du monde entier, est homologuée « Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées » et inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis août 2005. En 1995, pour son Centenaire, la Fédération internationale des sociétés de roses lui décerna son premier trophée de « Jardin d'Excellence ». Elle a été également labellisée depuis 2011 « Jardin remarquable »

Depuis sa création, La Roseraie s'insère dans un environnement naturel en parfaite continuité. Les grands fûts des arbres tout autour, ceux du Parc et ceux du Square délimitent l'ensemble du site tout en rejoignant le ciel sur les trois côtés de la Roseraie.

Ce tryptique s'intègre aussi au contexte urbain. C'est sur ce site exceptionnel qu'est né le village de l'Haÿ, sur un coteau, « le Belvédère » orienté sud-ouest avec une vue à 180 degrés sur la vallée de la Bièvre. Le sculpteur Le Père, le chimiste Chevreul, ont habité là. Le square était au 19^{ème} siècle la propriété Lepère que la ville de l'Haÿ a achetée en 1936 pour en faire le square protecteur que l'on a baptisé Square Watel puis square Allende. De son côté, le département de la Seine acquit le domaine Gravereaux en 1937 pour éviter le démantèlement du site et en assurer sa pérennité à tout prix. La propriété de Chevreul, quant à elle, était contiguë à celle que racheta Gravereaux en 1892. Chevreul revendit son domaine aux sœurs de Saint Vincent de Paul. En 1975, le département du Val de Marne acheta une partie du domaine des Soeurs pour agrandir le Parc et renforcer encore la protection de la Roseraie. La Roseraie de Gravereaux s'est épanouie pendant 120 ans au milieu de ce cœur de ville végétal qui lui-même s'insère dans le centre-ville. Historiquement et géographiquement, cette œuvre d'art et sa végétation protectrice sont l'élément structurant du centre-ville de l'Haÿ-les-Roses.

L'architecture de la Roseraie est inspirée de celle des cathédrales, avec trois échelles en harmonie.

La Roseraie, symbole d'unité, est organisée autour d'un bassin en forme de calice, clos par une abside, telle la nef qui organise les parcours des visiteurs, à travers les lieux et l'histoire des roses.

Les grands arbres tout autour, ceux du Parc et ceux du Square, sont les colonnes de la cathédrale qui rejoignent le ciel.

Les parterres symbolisent les chapelles. Les collections sont disposées en rosaces dont les nervures dessinent les chemins multiples invitant les visiteurs à d'infinies promenades. La Roseraie est conçue comme un monde avec sa géographie qui devient familière. Kiosque, berceaux, tonnelles, arceaux, treillages, le temple de l'Amour, la baigneuse de Falconet, le Faune moqueur, le Satyre, sont autant de repères et d'appels au voyage, au parcours, dans l'univers des roses.

A l'échelle la plus fine, le visiteur peut se concentrer sur chacune des roses, son identité, sa personnalité ses couleurs, son parfum, le plaisir unique qu'elle procure. Elle est comme chaque personnage sur un vitrail.

L'œuvre d'art naît de l'équilibre subtil entre la richesse infinie des détails et l'unité architecturale de la composition. Les créateurs de la Roseraie ne l'ont organisée ni comme un catalogue, ni comme un jardin botanique, mais comme un organisme, une cathédrale vivante, unifiant dans un lieu unique et original les multiples facettes de la biodiversité créée par la nature et par l'homme.

Comme dans une cathédrale, l'équilibre, l'harmonie des lignes et courbures est une source de plaisir toujours renouvelé.